



Vous souhaitez mettre à profit votre expertise en relations du travail dans un environnement stimulant ? Vous êtes la personne que nous recherchons !

SOMMAIRE DU POSTE

NO DE RÉFÉRENCE INTERNE : 26-27-16	SALAIRE : Classe 9 sur une échelle de salaire se situant entre 53 759 \$ à 109 711 \$ annuellement, selon les compétences et l'expérience.
LIEU DE TRAVAIL : Ville de Québec Possibilité de télétravail 3 jours par semaine	
HORAIRE DE TRAVAIL : 35 heures/semaine de jour Du lundi au vendredi	STATUT DE L'EMPLOI: Poste professionnel, temporaire 3 ans
	PROFIL : Relation de travail

SECTEUR DE TRAVAIL

Direction des ressources humaines

CONTEXTE

La Direction des ressources humaines de l'ENAP a pour mission d'assurer l'orientation stratégique de la gestion des ressources humaines de l'organisation, notamment en ce qui concerne les relations de travail, la rémunération et la paie, les avantages sociaux, la dotation, la santé et la sécurité ainsi que le développement organisationnel. Elle veille au développement et à la mise en œuvre des politiques et des programmes en ressources humaines, au respect des lois du travail et des conventions collectives, ainsi qu'au maintien d'un climat de travail sain et harmonieux.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

De façon générale, à titre de partenaire d'affaires en ressources humaines, la personne titulaire aura à :

- Participer au développement et au déploiement de politiques, de processus, de programmes et de pratiques RH, et en faire la promotion ;
- Prendre en charge divers projets et mandats en gestion des ressources humaines afin de répondre aux besoins de l'organisation ;
- Conseiller et soutenir les gestionnaires et le personnel dans leurs défis en participant à l'analyse et à la mise en place d'actions concrètes et significatives en lien avec les principaux processus de gestion des ressources humaines ;
- Identifier les opportunités d'optimisation et participer aux processus d'amélioration continue de l'équipe, en plus d'assurer une veille des meilleures pratiques en gestion des ressources humaines.

Plus précisément en fonction du profil relation de travail, la personne titulaire aura à :

- Agir à titre de personne-ressource auprès des gestionnaires en matière de relations de travail, en les conseillant sur l'interprétation et l'application des conventions collectives, des lois du travail et des politiques internes.
- Représenter l'ENAP dans le cadre de comités de relations de travail, de rencontres avec les syndicats ou de processus de règlement de différends.
- Participer activement à la préparation et au déroulement des négociations de conventions collectives, incluant l'analyse des enjeux, la rédaction de positions patronales et le soutien aux équipes de négociation.
- Prendre en charge des dossiers complexes en relations de travail (griefs, plaintes, mesures disciplinaires et administratives, conflits de travail), en proposant des solutions adaptées et en assurant leur suivi.
- Mener ou soutenir des enquêtes administratives en lien avec des situations de climat de travail, de harcèlement ou de conflits interpersonnels.

- Élaborer et diffuser des outils, guides et formations destinés aux gestionnaires afin de renforcer leurs compétences en gestion des relations de travail.
- Assurer une veille des meilleures pratiques, des tendances et des évolutions législatives en matière de relations de travail.
- Contribuer à l'amélioration continue des pratiques RH en participant à des projets structurants ou transversaux.
- Collaborer étroitement avec les différentes fonctions RH (dotation, développement organisationnel, SST, etc.) afin d'assurer une approche cohérente et intégrée.

EXIGENCES

Scolarité

Baccalauréat dans un domaine pertinent, notamment en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines.

Diplôme de deuxième cycle (un atout).

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'extérieur du Canada, vous devez joindre à votre candidature une copie de l'évaluation comparative d'études délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Expérience

Détenir 5 années d'expérience pertinentes dans une fonction équivalente.

Être membre de l'Ordre des conseillers et conseillères en ressources humaines

COMPÉTENCES REQUISES

- Flexibilité et adaptation
- Capacité d'analyse et de jugement
- Méthodologie, planification et organisation du travail
- Autonomie et initiative
- Collaboration et travail d'équipe
- Rigueur et capacité à produire un travail de qualité

AVANTAGES SOCIAUX

- Jusqu'à 4 semaines de vacances dès la fin de la première année selon la date d'embauche
- Congés de maladie et congés sociaux
- Horaire d'été allégé
- Assurances collectives
- Régime de retraite à prestations déterminées

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

DÉPÔT DE VOTRE CANDIDATURE

Engagée à contrer la discrimination en emploi et soucieuse d'être représentative de la société québécoise et de s'enrichir de sa diversité, l'ENAP invite toutes les personnes qualifiées à manifester leur intérêt, en particulier les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques, ainsi que les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, notamment relativement au programme d'accès à l'égalité en emploi auquel elle souscrit.

Veuillez transmettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae, **en mentionnant le numéro de référence, avant le 13 septembre 2026 à 16 h** à la Direction des ressources humaines par courriel : rh.emplois@enap.ca

De plus, les outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes en situation de handicap qui en font la demande, et ce, en toute confidentialité. Si vous désirez faire connaître vos besoins particuliers, veuillez le mentionner lors de l'envoi de votre candidature.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature !

[En savoir plus sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi | CDPDJ](#)